

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	13-17 (1963-1967)
<b>Heft:</b>	67
<b>Artikel:</b>	La cinquième réduction du "follis" en 313
<b>Autor:</b>	Bastien, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-170803">https://doi.org/10.5169/seals-170803</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

und der Caesaren herausgegeben wurde (Bruun S. 506 f. Nr. 66–71). Die Rückseite führt die Legende VIRT EXERC; dargestellt ist der Sonnengott, der einen Globus in der Hand hält. Auffallend ist, daß er auf einer Art Straßenkreuzung steht, wobei allerdings einige Linien unerklärbar bleiben, wenn es sich tatsächlich um eine Karte oder einen Grundriß handeln sollte. O. Voetter<sup>15</sup> sprach von einem «Verhau»; Bruun beschreibt die Darstellung als «plan of Roman camp». Keine Lösung befriedigt; aber gerade die Erklärung dieser und ähnlicher Typen könnte für die «konstantinische Frage» neue Gesichtspunkte beisteuern.

Doch setzen wir hier den Schlußpunkt. Die vorangegangenen Zeilen wollen nichts anderes sein als Hinweise auf den Reichtum des numismatischen Materials, das Bruun mit beispielhafter Ausdauer gesammelt und ausgewertet hat. Er selber wird es wohl am allerbesten wissen, daß noch nicht alle Fragen gelöst sind und daß nicht alle seine Datierungen unangefochten bleiben werden. Aber das lange ersehnte Münzcorpus haben wir in die Hand bekommen. Der Verfasser darf des Dankes seiner Fachkollegen und der künftigen Forschergenerationen sicher sein.

<sup>15</sup> Katalog Gerin S. 336.

## LA CINQUIEME REDUCTION DU *FOLLIS* EN 313

Pierre Bastien

La création du *follis* lors de la réforme monétaire de Dioclétien en fin 294 début 295 visait à restaurer une monnaie de bronze de grande circulation et à remplacer le sesterce supprimé lors de l'inflation du troisième quart du III<sup>e</sup> siècle. Quelques années plus tard, en avril 307, le *follis* subira une première réduction. D'autres suivront et à la fin du règne de Constantin la monnaie de bronze de Dioclétien aura perdu environ les  $\frac{6}{7}$  de son poids initial. D'innombrables discussions ont porté sur les pourcentages et les dates de ces diverses réductions. L'insuffisance des études typologiques et métrologiques a souvent conduit à des affirmations erronées et il faut avouer, qu'actuellement encore, les opinions des numismates sur ce problème restent fragiles.

Nous avons proposé<sup>1</sup>, modifiant un peu la chronologie de P. Strauss<sup>2</sup> les dates suivantes pour les premières réductions du *follis* dans les ateliers gallo-britanniques<sup>3</sup>: première réduction: avril 307, deuxième réduction: mai 307, troisième réduction: novembre 307, quatrième réduction: fin 309 début 310. J. Lafaurie<sup>4</sup> fixe pour

<sup>1</sup> P. Bastien et F. Vasselle, Le trésor monétaire de Domqueur (Somme), Wetteren 1965, p. 18.

<sup>2</sup> P. Strauss, Les monnaies divisionnaires de Trèves après la réforme de Dioclétien, dans RN, 1954, p. 19 à 69.

<sup>3</sup> A Londres on ne peut distinguer les folles des première et deuxième réductions. On n'observe, en effet, que des folles de 24 mm, aux revers QVIES AVGG et GENIO POP ROM. L'atelier a dû être fermé durant l'émission des folles QVIES AVGSTORVM et GENIO POPVLI ROMANI à Trèves et Lyon et rouvert au cours de la deuxième réduction.

<sup>4</sup> J. Lafaurie, Numismatique romaine et médiévale, Rapports sur les conférences, dans Annuaire 1963–1964 de l'Ecole pratique des hautes études, IV<sup>e</sup> section, Sciences historiques et philologiques, p. 125.

chacune de ces réductions un poids calculé en scrupules. D'après le poids de la livre romaine établi par L. Naville, 322,56 g, nous obtenons en suivant J. Lafaurie les équations suivantes: *follis* de la réforme de Dioclétien: 9 scrupules ( $1/32$  livre) = 10,08 g, première réduction: 8 scrupules ( $1/36$  livre) = 8,96 g, deuxième réduction: 7 scrupules ( $1/41$  livre) (?) = 7,84 g, troisième réduction: 6 scrupules ( $1/48$  livre) = 6,72 g, quatrième réduction: 4 scrupules ( $1/72$  livre) = 4,48 g. Certes les poids théoriques, qu'il est préférable d'évaluer par rapport à la livre, dépassent presque toujours les poids moyens obtenus par la pesée d'exemplaires d'une même série<sup>5</sup> mais il faut tenir compte de la perte résultant du nettoyage des monnaies et probablement d'une tolérance dont bénéficiait la trésorerie.

La quatrième réduction appliquée dans les ateliers de Londres, Lyon et Trèves ne s'est pas étendue aux *folles* frappés dans les ateliers contrôlés par Galère, Maximin Daza, Licinius et Maxence où la taille au  $1/48$  livre a persisté<sup>6</sup>. La campagne d'Italie en 312 et la bataille du Pont Milvius le 28 octobre de la même année<sup>7</sup> placent sous le contrôle de Constantin les ateliers de Ticinum, Rome et Ostie<sup>8</sup>. La réduction au  $1/72$  livre y sera aussitôt appliquée. Ainsi en fin 312 et début 313 la frappe du bronze se trouve uniformisée dans les ateliers italiens et gallo-britanniques.

La cinquième réduction: *folles* taillés au  $1/96$  livre = 3,36 g interviendra en 313 et il est relativement aisément de le prouver. L'atelier d'Ostie n'a frappé que des *folles* au  $1/72$  livre et a dû être fermé peu après le départ de Constantin de Rome au début de 313. Le transfert de cet atelier à Arles intervient un peu plus tard, après la défaite de Maximin Daza près de Tzirallum, le 30 avril 313. P. M. Bruun<sup>9</sup> constate, en effet, l'absence de monnaies de Daza dans les émissions d'Arles. Il démontre que l'installation de l'atelier à Arles a dû suivre rapidement l'abandon de l'atelier d'Ostie, en raison de l'utilisation de revers inhabituels comme S P Q R OPTIMO PRINCIPI ou de titulatures longues IMP C... abandonnées en Gaule à cette époque. D'autre part les revers PROVIDENTIAE AVGG et VITILITAS PVBLICA relatifs à l'arrivée de la Monnaie d'Ostie à Arles sont associés à des bustes consulaires de Constantin qui ne peuvent correspondre qu'à son troisième consulat en 313<sup>10</sup>.

L'ouverture de l'atelier d'Arles peut donc se placer à la mi-313 et très probablement peu avant la cinquième réduction. Les premiers *folles* d'Arles semblent taillés au  $1/72$  livre<sup>11</sup> mais très vite, dès l'émission suivante, ils correspondent au  $1/96$  livre. A la même époque la cinquième réduction intervient à Rome, Ticinum, Trèves et Londres. Au changement de poids correspond un changement de diamètre. Ainsi à

<sup>5</sup> P. Bastien et F. Vasselle, op. cit., p. 18.

<sup>6</sup> A l'exception des monnaies de bronze frappées à Carthage par Domitius Alexander, qui semblent taillées sur le même pied que les folles constantiniens. Cf. à ce sujet P. Salama, Un *follis* d'Alexandre tyran conservé à Madrid, dans Numario Hispánico, 9, n° 18, p. 177, note 23.

<sup>7</sup> On sait que cette date est rejetée par P. Bruun, qui reporte la bataille du Pont Milvius au 28 octobre 311. Cf. The battle of the Milvian bridge: The date reconsidered, dans *Hermes*, 1960, p. 361 à 370, Studies in Constantinian Chronology, NNM 146, 1961, p. 3 à 9. En dépit de nombreuses critiques P. M. Bruun a réaffirmé récemment sa position dans The Roman Imperial Coinage, vol. VII, Constantine and Licinius, Londres 1966, p. 65, note 1 et p. 281.

<sup>8</sup> L'atelier d'Aquilée ne frappera du bronze qu'en 316.

<sup>9</sup> RIC VII, p. 227.

<sup>10</sup> R. A. G. Carson et J. P. C. Kent, Constantinian hoards and other studies in the later roman bronze coinage, dans NC 1956, p. 116 et 117 attribuent ces bustes au quatrième consulat de Constantin en 315 mais J. P. C. Kent, Bronze coinage under Constantine, dans NC 1957, p. 55 se rallie ensuite à la thèse de P. Bruun.

<sup>11</sup> P. Bruun, The constantinian coinage of Arelate, Helsinki, 1953, p. 63. RIC VII, p. 9, note 7, établit une moyenne de 4,25 g, d'après 21 folles d'Arles, frappés dans la première émission de 313.

Rome les *folles*  $\frac{*}{RP}$ ,  $\frac{*}{RP}$  et  $\frac{*}{RP}$  au  $\frac{1}{72}$  livre offrent un *diamètre de cercle de grènetis* d'environ 21 mm<sup>12</sup>. Les *folles*  $\frac{R}{RP}$   $\frac{F}{RP}$  de la première série réduite au  $\frac{1}{96}$  livre n'excèdent pas 19 mm. Il en est de même à Ticinum. A Trèves la réduction se produit au cours de l'émission des *folles*  $\frac{T}{PTR}$   $\frac{F}{PTR}$  dont le diamètre passe de 21 à 19 mm et à Londres au cours de l'émission  $\frac{*}{PLN}$  avec la même diminution de module. A Lyon, après une fermeture momentanée de l'atelier, la frappe des monnaies de bronze au  $\frac{1}{96}$  livre et de 19 mm, commence avec le sigle  $\frac{T}{PLG}$   $\frac{F}{PLG}$  en fin 314 (fig. 6)<sup>13</sup>.

Dans la première émission d'Arles, au  $\frac{1}{72}$  livre, le diamètre n'excède pas toutefois 19/20 mm, comme dans les dernières émissions d'Ostie. Ajoutons que la cinquième réduction ne sera pas appliquée en 313 dans les ateliers balkaniques et orientaux. Nous ne nous intéressons d'ailleurs ici qu'aux ateliers contrôlés par Constantin.

Le récent ouvrage de P. M. Bruun<sup>14</sup> consacré au monnayage frappé de 313 à 337 commence par les émissions postérieures à l'élimination de Maximin Daza, donc vers la mi-313 pour les ateliers occidentaux. Cet excellent travail, qui apporte tant à la numismatique constantinienne, laisse transparaître un certain scepticisme sur la valeur de la métrologie du *follis*<sup>15</sup> et sa chronologie des réductions, qu'il évalue en carats, n'emporte pas la conviction :

Année	Carats	Moyenne de poids
310	28	5,20 g
312	24	4,50 g
314	20	3,75 g
318	18	3,35 g

<sup>12</sup> P. Bruun, *Studies* . . . op. cit., p. 92 à 95, se basant sur la trouvaille de Délos et un matériel personnel sépare, dans l'émission  $\frac{RP}{}$  à titulature courte, les *folles* S P Q R OPTIMO PRINCIPI qu'il estime frappés en dernier lieu. Leur poids moyen les classe toutefois dans les *folles* taillés au  $\frac{1}{72}$  livre.

<sup>13</sup> Cette série, qui comporte des bustes de Constantin avec trabea, datés du quatrième consulat, n'a pu être émise qu'en fin 314 et surtout durant l'année 315. De rarissimes *folles*  $\frac{T}{PLG}$   $\frac{F}{PLG}$  de 21 mm posent un problème. L'un d'eux, du British Museum, R/ VIRT CONSTANTINI AVG, 3,89 g, attribué par P. M. Bruun, aux émissions de 314–315 (RIC 29, pl. 2) n'a pu évidemment être frappé qu'au plus tard dans la première moitié de 313. Nous ne connaissons qu'un deuxième *follis* de ce module D/ IMP CONSTANTINVS P F AVG – B<sub>3</sub> – R/ SOLI INVIC TO COMITI, 4,43 g, (fig. 5) également du British Museum. Les poids de ces deux pièces correspondent à une taille au  $\frac{1}{72}$  livre mais il faudrait pouvoir établir un poids moyen sur un nombre suffisant d'exemplaires, ce qui est actuellement impossible. Quoiqu'il en soit ces pièces ne peuvent être confondues avec celles de 19 mm et au  $\frac{1}{96}$  livre. La série  $\frac{S}{PLG}$   $\frac{F}{PLG}$  de *folles* au  $\frac{1}{72}$  livre a dû être frappée en 312 et on peut dater la série  $\frac{T}{PLG}$   $\frac{F}{PLG}$  de *folles* de 21 mm et au  $\frac{1}{72}$  livre de fin 312 ou début 313. L'atelier a été fermé au début de l'émission et rouvert en fin 314 pour le quatrième consulat de Constantin. Le sigle  $\frac{T}{PLG}$   $\frac{F}{PLG}$  a été tout naturellement repris comme  $\frac{T}{PTR}$   $\frac{F}{PTR}$  à Trèves pour les années 313–315.

<sup>14</sup> RIC VII.

<sup>15</sup> RIC VII, p. 8 à 13 et notamment note 7, p. 9 et 10.

On y reconnaît difficilement les réductions réelles du *follis* et notamment celle de 313. Les limites n'ayant pas été suffisamment précisées P. M. Bruun a écarté de son catalogue, pour l'atelier de Londres, l'émission  $\frac{*}{PLN}$  de *folles* de 19 mm et au  $\frac{S}{PLG}$  livre <sup>16</sup> et y a introduit, pour l'atelier de Lyon, l'émission  $\frac{S}{PLG}$  de *folles* de 21 mm et au  $\frac{1}{72}$  livre, émission qu'il faut reporter en 312. P. M. Bruun rejette de son ouvrage <sup>17</sup> l'émission  $\frac{*}{PLN}$ , en raison de l'existence d'un buste de Maximin Daza, signalé par R. A. G. Carson et J. P. C. Kent <sup>18</sup>. Or, le buste de Daza ne peut appartenir qu'à l'émission  $\frac{*}{PLN}$  de *folles* au  $\frac{1}{72}$  livre, de même qu'à Trèves Daza apparaît souvent dans l'émission  $\frac{T}{PTR}$  au  $\frac{1}{72}$  livre et jamais dans l'émission  $\frac{T}{PTR}$  au  $\frac{1}{96}$  livre. Pour l'émission  $\frac{S}{PLG}$ , P. M. Bruun <sup>19</sup> remarque bien que les exemplaires sont plus larges et plus lourds que ceux de la série  $\frac{T}{PLG}$  mais n'en tire pas l'évidente conclusion.

L'analyse d'une trouvaille de 1492 monnaies <sup>20</sup> dont 1477 ont été émises entre 309 et 317 confirme notre thèse. Pour l'atelier de Londres on dénombre 3 *folles* au  $\frac{1}{72}$  livre de l'émission  $\frac{*}{PLN}$  (n<sup>os</sup> 1224 à 1226) pesant respectivement 4,61 g, 4,40 g et 4,16 g. L'émission  $\frac{*}{PLN}$  de *folles* au  $\frac{1}{96}$  livre est représentée par 35 exemplaires (n<sup>os</sup> 1227 à 1261) dont le poids moyen, 3,33 g, approche du poids théorique. Pour Lyon on relève 31 *folles* au  $\frac{1}{72}$  livre de l'émission  $\frac{F}{PLG}$  (n<sup>os</sup> 6 à 36), poids moyen: 4,21 g, 41 *folles* au  $\frac{1}{72}$  livre de l'émission  $\frac{S}{PLG}$  (n<sup>os</sup> 37 à 77), poids moyen: 4,20 g et 52 *folles* au  $\frac{1}{96}$  livre de l'émission  $\frac{T}{PLG}$  (n<sup>os</sup> 78 à 129), poids moyen: 3,10 g.

Comme nous l'avons déjà remarqué la série  $\frac{S}{PLG}$  a dû être émise en 312, la série  $\frac{T}{PLG}$  au  $\frac{1}{72}$  livre au début de 313 et l'atelier fermé jusqu'en fin 314, année où commence la frappe des *folles* au  $\frac{1}{96}$  livre de la série  $\frac{T}{PLG}$ . On peut ainsi tracer, pour les ateliers gallo-britanniques, le tableau des émissions de 313:

<sup>16</sup> P. M. Bruun suit ici J. P. C. Kent, Bronze coinage ..., op. cit., p. 36 et 37.

<sup>17</sup> RIC VII, p. 92.

<sup>18</sup> R. A. G. Carson et J. P. C. Kent, Constantinian hoards ..., op. cit., p. 94.

<sup>19</sup> RIC VII, p. 117.

<sup>20</sup> Cette trouvaille a été effectuée en France dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle mais le lieu d'invention reste malheureusement inconnu. Les monnaies, récemment nettoyées, sont en excellent état et forment un ensemble particulièrement homogène. Outre 5 antoniniani antérieurs à la réforme de Dioclétien et une imitation d'un follis de Constantin, elles se répartissent ainsi: Lyon, 186, Trèves, 772, Arles, 163, Londres, 298, Rome, 25, Ostie, 14, Ticinum, 23, Aquilée, 1, Siscia, 4. Avant l'inventaire complet du dépôt 3 folles ont fait l'objet d'une publication. Cf. P. Bastien et H. Huvelin, Trois monnaies rares de la série  $\frac{TF}{PLG}$  émises à Lyon en 315,

dans Bull. Soc. Fr. de Num., 1966, p 83 et 84. La trouvaille sera publiée intégralement avec 23 planches de reproductions, en même temps que la trouvaille de Çanakkalé (Turquie) dans le volume IV de Numismatique romaine, Essais, recherches et documents (Wetteren).

	$\frac{1}{72}$ livre (première moitié 313)	$\frac{1}{96}$ livre (deuxième moitié 313)
<i>Trèves</i>	T F (21 mm) (fig. 1) PTR	T F (19 mm) (fig. 2) PTR
<i>Londres</i>	* (21 mm) (fig. 3) PLN	* (19 mm) (fig. 4) PLN
<i>Lyon</i>	Début 313 T F (21 mm) PLG (fig. 5)	Fermé
<i>Arles</i>	Non ouvert fin premier semestre 313 PARL (19 mm)	



1

2



3

4



5

6

- 1 Trouvaille constantinienne, n° 225, 3,86 g  $\frac{1}{72}$  livre, 21 mm, 1<sup>e</sup> moitié 313
- 2 Trouvaille constantinienne, n° 318, 3,12 g  $\frac{1}{96}$  livre, 19 mm, 2<sup>e</sup> moitié 313–315
- 3 Trouvaille constantinienne, n° 1224, 4,61 g  $\frac{1}{72}$  livre, 21 mm, 1<sup>e</sup> moitié 313
- 4 Trouvaille constantinienne, n° 1254, 3,33 g  $\frac{1}{96}$  livre, 19 mm, 2<sup>e</sup> moitié 313
- 5 British museum 4,43 g  $\frac{1}{72}$  livre, 21 mm, début 313
- 6 Trouvaille constantinienne, n° 82, 2,77 g  $\frac{1}{96}$  livre, 19 mm, fin 314–315